

Affichage manifestations

Mesdames, Messieurs les représentants d'associations,

La commune de La Réole vous informe des modalités relatives à l'affichage des panneaux d'information annonçant les manifestations organisées sur son territoire.

Demande d'autorisation

Toute demande d'autorisation pour l'installation de panneaux doit être adressée par e-mail à l'adresse suivante : mairie@lareole.fr. Merci de bien vouloir préciser :

- les **dates** de la manifestation
- le **type d'affichage** envisagé
- ainsi que l'**emplacement prévu**

Affichage en agglomération

L'apposition d'affiches ou de panneaux informatifs sur certains ronds-points situés dans l'agglomération est **tolérée sous conditions**, dans le respect des règles suivantes, destinées à garantir la sécurité et l'esthétique de l'espace public :

- L'affichage est autorisé à **compter de 7 jours** avant la date de la manifestation.
- Les panneaux doivent être **retirés dans un délai maximal de 48 heures** après la fin de l'événement.
- Aucun dispositif ne doit gêner la visibilité des automobilistes ou des piétons.
- Les supports doivent être de **taille raisonnable**, et conçus dans des **couleurs non éblouissantes** pour ne pas distraire les conducteurs.
- Les installations doivent être **solides, stables et sécurisées** pour éviter tout risque de chute ou d'envol.

Si les conditions ne sont pas respectées les services de la municipalité **seront contraints de retirer vos affichages.**

Affichage hors agglomération

Pour les ronds-points situés **hors agglomération**, le **règlement départemental** s'applique.

Voici quelques éléments à retenir :

- **Toute publicité** sur le domaine public routier départemental en dehors des agglomérations est **interdite**.
- Toutefois, une **demande exceptionnelle peut être formulée** auprès du département, qui se réserve le droit d'accorder une **tolérance ponctuelle**.

Pour toute demande ou information complémentaire, vous pouvez contacter les services départementaux à l'adresse suivante : mdim-sudg@gironde.fr